

Conseil d'école du jeudi 3 mars 2016

Présents : M. Vanbauce (directeur de l'école), Mmes Babut, Hervé-Steiner, Macéra, Joao, Salens, Bernard, Guiroy, Besson(formation), Castets, Villesuzanne(formation), et M. Rouillon, Arrivé (enseignants)

M. Soubie (Maire de Tresses), Mme Pinna (Adjointe au Maire)

Mmes Bazin, Benoit- Puech, Fèvre, Seillard, Thomas, Simonet, Vidailiac, Felloneau, Camerotto, Olin-Delbarre et Ms. Bessettes, Survilla, Alarçon (parents d'élèves liste FCPE)

La secrétaire de séance : M. Rouillon

1. Effectifs année 2015/2016 et prévisions rentrée 2016.

54 élèves de GS de la maternelle de Tresses devraient entrer au CP à la rentrée 2016 et 56 élèves de CM2 devraient partir au collège. 275 élèves sont donc prévus.

Les admissions à l'école élémentaire se feront, sur rendez-vous, à partir du 7 mars, avec le certificat d'inscription délivré par la mairie, le livret de famille, le carnet de santé. Les parents doivent prendre rendez-vous à l'école élémentaire et ne pas hésiter à laisser leurs coordonnées sur le répondeur de l'école, le directeur ou la secrétaire les rappellera.

A la rentrée 2016, nous nous dirigeons vers l'organisation pédagogique de 2 CP 27 ; 2 CE1 (26 et 27) ; 2 CE2 27 ; 2 CM1 23 ; 3 CM2 (22 ; 22 ; 23) l'organisation définitive sera prochainement établie en conseil des maîtres.

Le calendrier affelnet (affectation des élèves en 6^{ième}) vient de nous parvenir.

2. Exercices de mise en sécurité, locaux scolaires et travaux dans l'école

Deux exercices de mise en sécurité ont été réalisés :

- Evacuations des locaux (alarme incendie) : exercice réalisé le Mardi 1^{er} décembre 2015. Les 11 classes ont été évacuées en 1 min 50. La classe N°7 de Mme Macéra fait le tour par l'extérieur en 3 min 37. Le signal sonore est parfaitement audible de la totalité des bâtiments. 272 élèves ont été évacués et rassemblés dans la cour. Deux autres exercices devront être réalisés dans l'année scolaire.
- Mise en sécurité (Plan Particulier de Mise en sécurité = PPMS) confinement : exercice réalisé le Mercredi 16 décembre 2015. Les 11 classes (267 élèves et 15 adultes) ont toutes rejoint le lieu de confinement (préau) en 3min. le signal de

déclenchement de l'alerte a été réalisé avec la sonnerie d'entrée et de sortie faute de corne de brume. Ce signal ne peut être que provisoire car difficilement audible dans certaines classes et inopérant en cas de coupure d'électricité. Une corne de brume va être fournie à l'école par la municipalité.

Chaque fin de semaine j'envoie à la mairie la liste des travaux d'entretien à réaliser (néons à changer, problèmes de fermeture de porte ou de fenêtre,...) Ceux-ci sont effectués dans les meilleurs délais. Les travaux plus importants sont généralement effectués durant les vacances.

Lors d'incidents plus exceptionnels et plus urgents, j'en informe aussitôt la municipalité, pour que le problème soit résolu au plus vite. Je tiens à préciser que dans ce cas je n'en demande pas la résolution immédiate (sauf si la sécurité des enfants et du personnel est menacée.)

Les travaux concernant la classe 8 de Mme Bernard, qui avait dû être évacuée avant les vacances suite à un dégât des eaux ont bien réalisés. Cette classe est de nouveau fonctionnelle, et je remercie la mairie de l'aide apportée pour le transfert du matériel dans la classe d'origine.

Le petit portail entre la bibliothèque et la mairie a été réhaussé durant les vacances et des serrures ont été posées sur les deux portails donnant accès à la cour. Ces deux portails ne sont pas fermés à clé pendant le temps scolaire.

La gouttière au-dessus de l'accès du périscolaire devra être remplacée comme toutes les autres gouttières de l'école.

De gros travaux vont démarrer : le restaurant scolaire (228 000 €) début des travaux pendant les vacances de Pâques, et le remplacement de la chaudière (80 000€).

3. Bilan du projet d'école et perspectives pour le suivant :

En pièce jointe

Nous allons établir un nouveau projet d'école 2016/2020. Les axes de celui-ci devront être en cohérence avec les axes retenus par le projet académique et par le projet de réseau REP Jean Zay

Les axes proposés sont :

- Garantir l'acquisition du « lire écrire, parler » pour assurer la maîtrise du socle commun dans une école exigeante et bienveillante.
- Développer des projets qui favorisent l'acquisition d'une culture humaniste, artistique et scientifique.
- Développer les coopérations afin d'apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages
- Renforcer la continuité de l'aide et de l'accompagnement des élèves en cycle 3

- Favoriser le travail collectif des équipes, les partenariats de l'école et les relations avec les familles

Ces différents axes sont en totale cohérence avec les axes retenus dans le projet d'école précédent, nous devons donc poursuivre de nombreuses actions (résolution de problème, citoyenneté, culture artistique et renforcer toutes les activités permettant de développer les compétences du Brevet Informatique et Internet (b2i).)

Le futur projet d'école finalisé vous sera présenté lors du prochain conseil d'école.

4. Matériel informatique et Projet numérique

Nous remercions la municipalité d'avoir effectué le remplacement de l'ordinateur portable et du vidéo projecteur qui nous avaient été volés au début de l'année. Je suis allé récupérer ce matériel cette après-midi.

Changement du prestataire de service ayant à charge l'ensemble des appareils numériques de la municipalité.

Dans la perspective de pouvoir être équipé en vidéo projecteur interactif, l'équipe pédagogique a réalisé un projet de développement des techniques de l'information et de la communication (projet d'équipements numériques). Celui-ci a été validé par le DASEN hier.

La validation de ce projet doit pouvoir permettre à la municipalité d'obtenir certaines subventions et aides financières par le conseil Général, la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Je tiens à rappeler à l'ensemble du conseil d'école ce que j' ai écrit à M. Soubie hier : « Toute l'équipe pédagogique est consciente de l'ampleur financière que nécessite un tel projet qui vient s'ajouter à tous les projets d'équipements et de rénovations que vous avez déjà engagés ou programmés dans votre souci quotidien d'améliorer la vie et le travail de toutes les personnes intervenantes dans l'école. » Nous savons que vous ferez au mieux de vos possibilités financières et techniques. Une étude montre que le cablage des classes de l'école coûterait 10 000€, au quel viennent s'ajouter le coût de l'équipement qui devrait s'élever à un minimum de 20 000€. La municipalité va étudier le dossier en sollicitant l'aide de Mme Magniant (CPC TICE)

Dotation de matériel par la FCPE à la mairie (un ordinateur portable par classe) ; la FCPE a pris à sa charge les licences pour le système d'exploitation. Je dois me renseigner pour les licences « pack office » dont on aurait besoin.

5. Projets et actions pédagogiques ; sorties scolaires et autres manifestations :

L'école participe à 2 **projets départementaux** :

ÉCOLE ET CINÉMA : 2 CE2

LOUPIAC L' ANTIQUE : 2 CM2

Autres projets et actions pédagogiques :

CE1 : Projet RRS : Monts et Mots. Projet d'écriture en relais avec 2 autres classes et avec régulation par une classe du collège Jean Zay (conseil école/collège) ;

projet théâtre : CP ; CE1 ; CM1 : ces 3 classes vont travailler sur des pièces de théâtre, et va réaliser des saynètes théâtrales qui feront l'objet d'un petit spectacle présenté aux parents au début du mois de juin. Les classes de CE1 et CM1 assisteront à la représentation de la pièce de théâtre « Les malheurs de Sophie » le 7 avril

défi mathématiques résolution de problèmes : la première étape a été réalisée

5 classes de cycle 3 (2 CE2- 3 CM1) : Prix du roman jeune public en partenariat avec la librairie Mollat et la bibliothèque.

CM1 M. Rouillon : travail sur le cirque en liaison avec la classe de Mme Duverneuil (maternelle)

Cycle 3 (toutes les classes) : Défi /math - résolution de problèmes. En liaison avec le projet d'école.

Des participations à diverses manifestations ont ou vont prochainement avoir lieu :

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Tous les élèves de CM2 vont participer à une action sécurité routière le 17 mars (Permis vélo) ; les CE2 poursuivent leur formation afin d'obtenir leur permis piéton en liaison avec la gendarmerie de Tresses. (première intervention par l'adjudant-chef Duboul le 28 janvier à la salle du conseil mise à disposition par la Mairie)

Le conseil des élèves se poursuit, il a permis la réalisation d'un planning de l'utilisation des espaces dans la cour de récréation.

Tous les élèves de l'école vont assister à un concert éducatif et interactif proposé par l'ADEMA le 23 ou 30 mars selon les classes.

Carnaval : le 18 mars sur le thème choisi par les enfants : « les jeux vidéo ». Les enfants pourront se déguiser juste avant la sortie des cours et seront tous invités à participer au défilé.

Sorties réalisées et prévues :

Les élèves de CM1 de Mme Castets et Mme Villesuzanne ont assisté au spectacle de marionnettes « un œil et une oreille » le 21 janvier au Rocher

Les classes de CE1 et CM1 de Mme Hervé-Steiner et Mme Bernard : Pièce de théâtre « Le chat Botté » à la Pergola

Les classes de CE1 et CM1 de M Vanbauce et de M. Rouillon iront voir la pièce de théâtre « les malheurs de Sophie » le 7 avril

Les deux CM2 se rendront fin mai à Loupiac dans le cadre de leur projet

Les 2 classes de CE2 renouvelleront leur sortie le long des circuits pédestres de Tresses

6. Coopérative scolaire

Bilan en pièce jointe

7. Fêtes scolaires

Loto : 1^{er} avril : une réunion pour finaliser l'organisation est prévue jeudi 10 mars à 17h

Kermesse : 24 juin

6. Questions des parents non abordées au cours des points précédents.

1) intervention pour la prévention des risques d'internet

J'attends une réponse qui ne devrait pas tarder pour programmer une intervention sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux pour tous les élèves de CM. Cette intervention serait réalisée par M. Jean- Charles BOUNIOL Maître de conférence associé, formateur webjournalisme et réseaux sociaux, webmaster, community manager, content manager - IJBA (Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine). Les interventions qu'il a précédemment réalisées dans l'école avaient été appréciées par tous.

2) le vendredi 6 mai

Pour l'année scolaire 2015-2016, les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7mai 2016.

Pour l'année scolaire 2016-2017, les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017.

3) pour quelles raisons un service minimum n'est-il pas mis en place lors des mouvements de grève ?

Le personnel municipal inscrit sur la liste du service minimum était gréviste et il n'y a pas de réquisition possible.

8. Dates du prochain conseil d'école :

Jeudi 9 juin

Le directeur	Le secrétaire de séance
---------------------	--------------------------------